

Assemblée des habitants des quartiers Try d'Haies et Chéniat de Loverval

vendredi 18 février 2005.

Groupe de travail « Assemblée de quartiers »: Jeanine Gliszczynski, Paul Eloy, Francis Pourcel, Létizia Piret-Corona, Micheline Dufert, Michel Monseur. Michel Hellas, président.

Préparation et suivi des dossiers : Letizia Piret-Corona.

Débat : Michel Hellas.

Prise de notes et P.V : Micheline Dufert.

Mandataires communaux présents :

- Monsieur R. Marchal, bourgmestre. Charges de police, sécurité, cimetières, environnement, finances, gestion des ressources humaines, fabrique d'église et laïcité, folklore.
- Monsieur S. Quintart, échevin des Travaux, de la sécurité routière et de la mobilité, de la gestion du patrimoine.
- Madame B. Toussaint-Verdin, échevine de l'enseignement, de l'éducation civique, de la petite enfance, de la jeunesse.
- Monsieur A. Struelens, président du CPAS.

Table des matières

1. ILA :.....	2
2. Arrêt de bus N-D de Grâce.	2
3. Mur devant l'église, allée saint Hubert.....	2
4. Bibliothèque :.....	2
5. Plaine de jeux :.....	2
6. Sécurité routière	3
7. Trottoirs N5 et allée des Sports :	3
8. Relevé des sentiers.....	4
9. Arbres de la rue de la Jonquière :.....	4
10. Pétitions au Chéniat.	4
11. Divers :.....	5

43 personnes ont participé à l'assemblée de quartiers pour débattre des points suivants :

1. **ILA :**

Le président du CPAS donne des nouvelles de la structure d'accueil pour candidats réfugiés installée depuis le mois de novembre 2004 à la route de Philippeville. Les possibilités d'accueil sont accessibles à 4 dames seules. Le principe d'aide aux personnes réfugiées repose sur l'accueil, l'hébergement, l'aide sociale, mais aussi la discrétion. Le bourgmestre rappelle qu'il y a déjà un allègement de la charge pour Gerpennes, les quotas diminuent. Bilan positif. Pas de questions dans l'assemblée.

2. **Arrêt de bus N-D de Grâce.**

Quid des nouvelles aubettes ? Celles-ci sont arrivées, de même que des nouvelles poubelles. Demande est faite aux autorités de pouvoir déplacer l'ancien abri en béton rendu obsolète et de le placer à l'arrêt en amont, en face de « Mr. Bricolage » (arrêt en plein vent) dans le sens vers Charleroi. Réponse positive de l'échevin Quintart. Proposition de prévenir le MET pour l'achèvement des travaux de l'esplanade.

Eclairages : attendre la fin de l'étude en cours

Zones sécurisées autour des écoles : l'échevin Quintart explique que les abords de 4 écoles de l'entité vont être sécurisés par l'installation de zones 30 (pas applicables dans le cas qui nous concerne) et autres aménagements (éclairage, etc).

3. **Mur devant l'église, allée saint Hubert.** L'échevin Quintart explique que les travaux sont à l'arrêt à cause du gel. L'achèvement des travaux est prévu aux environs de Pâques selon disponibilités. L'assemblée intervient : des échos satisfaisants émanent des riverains, mais le sentiment d'insécurité persiste : présence d'une bande, cas de voiture incendiée.

4. **Bibliothèque :**

Bilan positif, remerciements du bibliothécaire vis-à-vis du pouvoir communal ainsi qu'aux équipes d'ouvriers communaux qui se sont succédées durant l'année 2004. Lecture des réalisations et de ce qu'il reste à faire. Demande auprès de l'échevin Quintart de bien vouloir faire exécuter le reste des travaux avant l'inauguration du 23 avril prochain. Détail du projet culturel projeté dans la semaine du 23 avril au 1^{er} mai.

5. **Plaine de jeux :**

L'échevin Quintart explique que les plantations ont été reportées à cause du gel. Les clôtures ont été renforcées, la barrière d'accès idem, les bancs remplacés. L'assemblée annonce la satisfaction des riverains mais déplore toujours un va-et-vient de scooters et de voitures entre 18 et 23 heures. C'est plus calme néanmoins. L'échevin Quintart explique que la commune a fait le maximum sur ce dossier. Des jeux sont demandés par la population. Pas prévu au budget 2005.

6. Sécurité routière

Quid du Groupe de travail concernant la sécurité routière à la rue des Templiers et aux carrefours N5-Rue des Templiers-Allée N-D de Grâce ? Letizia Piret déplore que ce groupe n'ait pu encore se réunir. L'échevin Quintart explique qu'un dossier est en cours avec l'Administration des Routes et un ingénieur du MET concernant cet épineux problème de la descente de l'Allée N-D de Grâce pour prendre l'Allée des Templiers. Débat dans l'assemblée pour chercher des solutions. Un croquis est affiché. Le débat met quelques propositions en exergue : mises en place de sens uniques, d'un rond-point sur la nationale 5 à la hauteur du point concerné, l'assemblée réclame d'urgence des propositions. L'échevin Quintart annonce que des projets en cours sont soumis à l'Office de la Sécurité Routière. Il propose l'avis de l'assemblée. Avis positif. Des habitants déplorent une vitesse permise excessive le long de la nationale entre le Chéniat et le Brico. 70 km/heure, c'est trop ! Réponse de l'échevin : on n'est plus dans une agglomération.

Des riverains se plaignent de voitures garées aux heures de sortie des classes à l'entrée de l'Allée N-D de Grâce et qui mettent en danger les piétons. Une présence de police est demandée le mercredi et le vendredi. La question a déjà été évoquée en présence de l'agent de quartier lors de l'assemblée précédente.

7. Trottoirs N5 et allée des Sports :

Les trottoirs de droite de la N5 entre l'ILA et la rue Charon sont défoncés. L'échevin Quintart explique que la Nationale 5 et ses trottoirs sont du domaine de l'Etat. Le renouvellement des couches de tarmac relève le niveau de la chaussée et « abaisse » celui du trottoir. Le MET serait disposé à intervenir dans la réfection des trottoirs (démolition et fondations) à condition que la Commune prenne en charge les autres coûts évalués à 25.000 euros pour 250 mètres de trottoirs ! Ce coût est jugé excessif. Le bourgmestre intervient pour expliquer qu'il existe un Fonds spécial en faveur du MET et qu'il fera la demande pour trouver la somme requise.

Trottoirs allée des Sports : l'assemblée demande que les trottoirs soient nettoyés des amas de feuilles mortes qui rendent l'usage difficile. (boue, etc)

Allée des Templiers : Un riverain aborde le problème de stationnement anarchique aux abords du Labo.

Rue des Sarts : Le même riverain aborde le problème de sécurité routière dans la rue des Sarts, spécialement dans les deux virages à angle droit. Voilà deux problèmes évoqués depuis plusieurs années par plusieurs riverains. Le riverain rappelle que le bien-fondé des remarques a été reconnu par les autorités communales mais, dit-il, on ne voit rien venir. Faudra-t-il un accident grave pour que cela change ?

Il demande l'installation d'un miroir. L'échevin Quintart répond que le miroir donnant une image déformée n'offre pas une garantie de sécurité suffisante. De plus, les compagnies d'assurances, en l'occurrence Ethias, refusent désormais l'installation de miroirs par les communes.

Le riverain demande un marquage au sol et rappelle que le danger existe aussi pour les cyclistes et les piétons dans ces deux rues.

Contact devrait être pris à nouveau avec Ethias.

8. Relevé des sentiers.

L'opération est en cours par le Groupe d'Action locale. Pour l'échevine Toussaint, il s'agit surtout de mettre en valeur les sentiers qui relient les localités entre elles. Paul Eloy a effectué le relevé des sentiers sur la localité. Willy Germaux s'occupe des sentiers de l'entité. Le sentier des Sarts fait l'objet d'une discussion quant à sa légitimité. Il ne figure pas sur le Plan de 1848 lequel fait office de référence légale mais par contre, ce sentier est repris dans le Plan Particulier d'Aménagement comme étant voirie publique. Mais seuls les sentiers figurant à l'Atlas sont de la responsabilité communale. Ce sentier est du reste difficilement praticable pour des raisons déjà évoquées en assemblée précédemment.

Michel Hellas explique que Monsieur Germaux sera invité à la prochaine assemblée pour expliquer plus en détails.

Un riverain déplore l'état de la rue de la Source, des trous rebouchés par du tarmac sans suivi au niveau des auto-bloquants. Trous importants angle des rues Jonquière et Calvaire.

9. Arbres de la rue de la Jonquière :

L'arbre situé sur la voirie de la rue de la Jonquière entre les N° 21 et 23 fait l'objet d'une plainte de riveraine concernant des nuisances. La Commune a décidé de l'élaguer par le haut. Cet arbre fait partie du patrimoine du quartier et sa conservation a été mise en exergue.

Les Peupliers du verger de la rue de la Jonquière sont l'objet d'une plainte avec mise en demeure de la Commune envers les propriétaires pour leur mauvais état et la dangerosité actuelle qu'ils représentent. La Commune s'est portée partie civile dans ce dossier après plainte des riverains. Le sentier longeant les peupliers a été fermé.

10. Pétitions au Chéniat.

Michel Hellas présente les faits : Une pétition a circulé au Chéniat contre l'abattage d'arbres et la construction d'immeubles entre l'allée du Grand Chéniat et l'allée des Lacs. Les habitants craignent de voir détruit le patrimoine si particulier de leur quartier. Des riverains ajoutent leurs impressions et leurs craintes. L'architecte Briec de Caritat, détenteur du projet de construction, explique sa démarche ainsi que l'historique du projet. Débat autour des clauses et des conditions dans lesquelles l'entreprise a pu aboutir. L'architecte a lancé sa propre pétition en allant expliquer à certains riverains le caractère « artistique » et à la fois respectueux de l'environnement de son projet : 3 maisons d'habitations scindées en 2 appartements dans chacune d'elles. Reboisement prévu avec des essences locales. Proposition faite de jardins sur les toits plats. La Commune a avalisé le projet car il n'y avait pas lieu de faire de dérogation au Plan Communal d'Aménagement.

L'assemblée de quartier propose de rester vigilante concernant les nouvelles constructions.

11. Divers :

Temps de passages aux feux rouges du rond-point « Brico » : Trop courts. A faire régler.

Bacs « zone 30 » de l'Allée N-D de Grâce : devenus invisibles, ils sont un véritable danger pour les automobilistes. Certains bacs ont été vandalisés, les réflecteurs arrachés.

La Poste et le « Géoroute » : des habitants déplorent la vitesse excessive et les manœuvres hardies de la camionnette de la poste effectuant la livraison vers 5h30 le matin.

Petit patrimoine wallon. : l'échevin Quintart a reçu du ministre Dardenne une subvention de 6.200 euros pour la restauration de la chapelle du Trou Garou.

Pollution du ruisseau des Haies : Un article tiré de La Nouvelle Gazette du 3 décembre 2004 a circulé dans l'assemblée. Il fait état de pollution du Ry d'Haies par un égout déversant des eaux usées en amont, sur la commune de Nalinnes. Réponse du Bourgmestre : problème résolu à ce jour. Le collecteur débouche dans la station d'épuration construite récemment au Courtilonnet et opérationnelle depuis le 14 février.

Restaurant chinois rue Charon. Une riveraine se plaint de nuisances éventuelles qui pourraient survenir lors de l'exploitation prochaine d'un restaurant dont l'entrée se situera sur la Nationale 5 mais dont la sortie donnera sur la rue Charon. La rue étant très étroite, sa crainte est de voir la mobilité réduite dans cette rue. De plus, le stockage et l'enlèvement des poubelles se fera côté rue Charon. A surveiller, donc, du côté de l'urbanisme.

Nom de la Salle : la Commune a porté son choix sur une appellation peu risquée et ne suscitant plus de polémique. L'échevin Quintart explique que la salle de Loverval s'appellera donc : salle de Loverval. La Plaine du calvaire portera le nom d'Espace Try d'Haies, le terme « Espace » ayant été préféré pour un lieu « ouvert ». Interpellation de membres du groupe de travail face à l'investissement fourni (avis sur formulaires et forum Internet) et pas récompensé. Dont acte.

L'assemblée de quartier clôt la séance en remerciant Monsieur le bourgmestre Roland Marchal de sa présence ainsi que les mandataires Messieurs Quintart et Struelens et Madame Toussaint -Verdin qui restent à la disposition de l'assemblée pour des rencontres et des questions individuelles.

Fin de séance : 22h30.